



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 27 JUILLET 2012

L'an deux mil douze, le vingt-sept juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CHANOS-CURSON, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de **Monsieur Serge BLACHE, Maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal : **20/07/2012**

Date d'affichage : **20/07/2012**

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : **14**

Étaient présents : **Serge BLACHE, Jacques PRADELLE, Josianne SAUVAJON, Bruno BOITEUX, Jérôme MAISONNEUVE, Martine COLDEPIN, Sandrine COTTE, Bruno GRAS-TACHON.**

Etaient absents représentés : **Anne BERTO par Bruno GRAS-TACHON, Michel FRAISSE par Bruno BOITEUX, Nicole MUCCHIELLI par Martine COLDEPIN, Juliette GOMEZ par Sandrine COTTE.**

Etaient absents : **Sandrine GUIMBAUD, Gilles DREVETON.**

Nombre de votants : **12**

Jérôme MAISONNEUVE a été désigné secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu et les délibérations de la précédente séance après rectification de la délibération 2012-45 approuvée par dix voix pour, une contre.

I – AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

I.1 FINANCES et PERSONNEL

I.1.1 Encaissement de la participation financière Monsieur CHEVALIER Claude pour l'installation d'un poteau incendie.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'autoriser Monsieur le Maire à encaisser une participation financière d'un montant de 2042.77 €.

I.1.2 Remboursement du chèque de Monsieur CHALAYE Michel suite à l'annulation de la location salle des associations.

Suite à l'annulation de la réservation de Monsieur Michel CHALAYE, Monsieur le Maire a proposé de rembourser le chèque encaissé d'un montant de 120 euros.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver cette proposition et charger Monsieur Le Maire de procéder au mandatement de la somme correspondante.

I.1.3. Convention avec Familles rurales

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il conviendrait, considérant le montant alloué par voie de subvention, d'établir une convention entre l'association Familles Rurales et la Commune. En effet au-delà de 23 000 € cette disposition est rendue obligatoire. La convention doit définir les actions engagées par l'association. L'association doit, avant le 1^{er} mai, fournir un bilan et un compte de résultat, conformes au plan comptable révisé, certifiés par le Président.

I.2 URBANISME

I.2.1 Consultation préalable au lancement de l'enquête publique sur le projet du PPRI.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de donner un avis favorable à cette proposition.

I.3 VOIES ET RESEAUX

I.3 Bilan des travaux en cours.

Serge BLACHE et Jacques PRADELLE développent les différents travaux en cours sur la commune, tant au niveau départemental, intercommunal que communal.

La Direction Départementale des routes pour les entrées Est et Ouest a commencé les travaux de marquage au sol les plus urgents. L'ensemble des panneaux de signalisation ont été livré cette semaine. Un rendez-vous est prévu mardi 1^{er} août avec ARCHER pour en planifier la pose. Les travaux concernant la section comprise entre le chemin du petit Caire et de l'allée débiteront au mois de septembre et seront achevés, très vraisemblablement fin d'année 2013.

L'aménagement de la voirie ZA les Hauches est en cours. Un retard sur ce chantier est avéré. Ainsi le revêtement en enrobé, prévu semaine 30, ne sera réalisé qu'au mois de septembre. Par ailleurs l'aménagement des extérieurs du centre technique communal et du local des sapeurs-pompiers est réalisé concomitamment à ces travaux.

Les opérations de vérification de l'état des canalisations d'assainissement établies dans le tréfonds de la voirie du village de CURSON débiteront semaine 32 pour une durée prévisionnelle de 3 semaines. Elles sont réalisées par l'entreprise techni-vision. Un chiffrage de l'ensemble des travaux à réaliser sera ensuite effectué, afin de pouvoir solliciter les différentes subventions auprès de l'Etat (D.E.T.R. et réserve Parlementaire), de la Région (C.D.D.R.A.), du département (dotation patrimoine et amendes de police). Lorsque le financement sera établi et assuré, il conviendra alors de définir la date de commencement des travaux. (C/F élections municipales mars 2014).

Plusieurs Elus Municipaux interviennent sur ces différents travaux :

Bruno BOITEUX signale qu'une interruption de l'alimentation en eau potable est intervenue sans information préalable. *A voir avec le S.I.E.V.*

Jérôme MAISONNEUVE indique que le revêtement de la rue des tilleuls à l'intersection avec la route de TAIN a été dégradé récemment. *A voir sur place et prévoir le cas échéant une reprise à la rentrée.*

Bruno GRAS TACHON constate que l'accès à l'entreprise les Lites est déstructuré et le revêtement fortement dégradé. *La commune n'a toujours pas la maîtrise du foncier.*

Sandrine COTTE signale que les plaques des rues, rue des muriers et rue des pichères ne sont toujours pas interchangées. *Le nécessaire sera fait dès lundi matin.*

Prochaine réunion du Conseil Municipal :
VENDREDI 31 AOUT 2012
A 20 heures 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

Vu par nous,
Le 30 juillet 2012,

Serge BLACHE,
Maire de CHANOS-CURSON.